

PLUS PERSONNE A LA RUE ! FAISONS DE PAU UNE CAPITALE HUMAINE !

Des familles avec enfants, des adultes ou des jeunes isolés sont laissé.e.s ou remis.e.s à la rue alors qu'il y a des **logements vacants** à Pau et sans doute aussi dans les communes de l'agglomération.

Nous sommes citoyen.ne.s d'un pays, la France, 6^{ème} puissance économique mondiale et au 5^{ème} rang mondial pour le nombre de millionnaires, nombre qui augmente sans cesse, alors que la pauvreté, elle, ne cesse de croître.

Nous interpellons les pouvoirs publics au premier rang desquels M. le maire de Pau et M. le préfet mais aussi les sénateurs/trices et député.e.s et plus spécifiquement celles et ceux du Béarn ainsi que le président du conseil départemental et les conseiller.ères départementaux, le président du conseil régional et les élu.e.s régionaux et aussi les maires de l'agglomération et même du département pour leur réclamer, tou.te.s ensemble, uni.e.s et solidaires, la mise en œuvre sans plus attendre et sans qu'ils/elles se renvoient la balle, de solutions HUMAINES pour ces familles, ces enfants, ces adultes et ces jeunes isolés.

Dans l'immédiat, nous réclamons une **MISE À L'ABRI en URGENCE** parce que c'est l'hiver et que le virus COVID tue les plus faibles, les plus vulnérables. Il faut à terme, **dans les meilleurs délais, des SOLUTIONS PÉRENNES** en concertation notamment avec les bailleurs sociaux, les réservataires et toute institution pouvant participer à dégager ces solutions.

Au vu de **plusieurs circulaires** dont celle du 3/06/20 (Plan Logement), du 17/10/20 (Plan hiver 2020-2021) ainsi que celle du 3/11/20, la responsabilité du **PRÉFET** des Pyrénées-Atlantiques est engagée au service de toutes les familles et de toutes les personnes démunies dans la rue.

Les instructions contenues dans ces circulaires doivent être suivies d'effet et ne pas rester des mots sur du papier ou de la comm' !

Elles doivent être mises en œuvre en URGENCE et comme indiqué :

- avec, en priorité, la mise à l'abri des personnes **dans un contexte de circulation du virus et de rebond de l'épidémie**
- avec l'ouverture de places d'hébergements supplémentaires
- en n'appliquant pas d'autres critères de priorisation que ceux de la détresse et en apportant une attention particulière aux familles avec enfants en bas âge
- avec des mesures d'accompagnement vers et dans le logement et la mobilisation d'autre part du contingent préfectoral afin de proposer des orientations dans le logement social, le parc privé et le logement adapté
- et en rappelant la circulaire du 2/07/20 à savoir :
 - pas de remise sèche à la rue sans solution de logement ou d'un autre hébergement
 - pas d'expulsion locative sans solution de logement ou d'hébergement.

Des municipalités de l'agglomération ainsi que du département ont su trouver le moyen d'accueillir un certain nombre de ces familles qui étaient à la rue. Ces exemples nous renforcent dans la conviction qu'avec une volonté politique, les solutions peuvent être trouvées pour mettre fin à la **SITUATION INDIGNE** dans laquelle se trouvent ces personnes, ces enfants.

La rue constitue la pire des expériences ! Ces familles, ces enfants, ces adultes et ces jeunes ont besoin d'accueil et de protection ! Nous refusons qu'ils/ elles soient laissé.e.s à la rue!

Faisons de Pau la capitale humaine annoncée !

Premières organisations locales signataires : ATTAC, CGT UL Pau, EELV, Ensemble !, FSU, La France Insoumise, Gauche Démocratique et Sociale, Génération.S, La Libre Pensée 64, La Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement Jeunes Communistes de France, Pau Charity, PCF, PCOF, PS, République & Socialisme.